

Paris le 5 juillet 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Place de Paris lance les opérations de pension livrée tripartites

A la demande du Haut Comité de Place chargé de promouvoir la Place Financière de Paris et de fédérer ses principaux acteurs, le Groupe Infrastructure de Place (GIP) regroupant autorités et professionnels des marchés de capitaux sous la présidence de Robert Ophèle, directeur général des opérations de la Banque de France, s'est engagé depuis plusieurs mois dans le développement de nouveaux services pour les opérations de pension livrée en euro.

En effet, depuis la crise financière, la prise de garanties (titres et cash) et le recours à une contrepartie centrale sont devenus des instruments dominants de gestion des risques de crédit et de liquidité des transactions. Les enquêtes de l'Eurosystème montrent que depuis 2007, la part des transactions « en blanc » a significativement diminué au profit des opérations de pension livrée qui constituent désormais le segment le plus important du marché monétaire en euro (en 2010, 36% des opérations sur le marché interbancaire ont été réalisées contre la prise de garanties). Parallèlement, l'interposition d'une chambre de compensation (CCP) dans les transactions a significativement progressé puisqu' en 2010, 45 % des opérations de pensions en euro ont été traitées via une chambre de compensation.

Au regard de ces évolutions, le GIP propose d'améliorer la liquidité du marché monétaire avec la mise en place **d'un service de gestion tripartite** des pensions livrées en euro où les transactions, exécutées sur des paniers de titres standardisés, sont dénouées de façon totalement automatisée par un agent tripartite. Ce service développé et opéré par Euroclear France sera ouvert à la compensation par LCH.Clearnet SA et aux opérations de refinancement de l'Eurosystème via la Banque de France.

La mise en place de ce Repo tripartite devrait s'effectuer en plusieurs phases :

Novembre 2011 : Euroclear France ouvre son service de gestion tripartite des opérations de pension

avec une possibilité d'accès au refinancement de l'Eurosystème via la Banque de France.

Février 2012 : LCH.Clearnet SA ouvre son service de compensation sur paniers standardisés des

opérations de pension négociées sur des plateformes électroniques pour les titres détenus dans un

environnement Euroclear Bank et dans un environnement ESES.

Novembre 2012 : Euroclear établit une interopérabilité entre les environnements de gestion tripartite

d'Euroclear Bank et d'ESES (Euroclear settlement of Euronext-zone securities) sur les opérations

compensées.

Ces nouveaux services, présentés au « Paris Financial Forum » de Paris Europlace des 5 et 6 juillet

2011, permettront à la communauté financière de disposer d'outils de traitement tripartites adaptés aux

nouveaux besoins de gestion des risques et d'automatisation des procédures engendrés par la crise.

Ils contribueront au développement d'un marché unique de la gestion du collatéral et confortent le rôle

de Paris comme place financière de référence au sein de la zone euro.

Pour en savoir plus sur les opérations de pension livrée tripartites :

http://www.banque-france.fr/archipel/publications/bdf_bm/etudes_bdf_bm/bdf_bm_133 etu 3.pdf

Banque de France

Service de Presse 48, rue Croix des Petits Champs 75049 PARIS CEDEX 01

Tél: 01 42 92 39 00 -

e-mail: service.de.presse@banque-france.fr